

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2021

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adopter l'ordre du jour;
- 2.- Adopter le procès-verbal du 8 décembre 2020;
- 3.- Adopter les comptes à payer au 31 décembre 2020.

ADMINISTRATION

- 4.- Adoption – règlement 496-20 – Adopter le règlement pourvoyant à l'imposition de taxes municipales pour l'année 2021.
- 5.- Adoption – règlement 497-20 – Adopter le règlement visant la constitution d'une réserve financière au montant de 533 481 \$ pour le financement des dépenses relatives à l'équilibrage et le maintien d'inventaire du rôle d'évaluation pour les années 2020 à 2028.
- 6.- Liste des dépenses incompressibles pour l'exercice financier 2021 – Approuver la liste des dépenses incompressibles et autoriser le paiement aux activités de fonctionnement pour l'exercice financier 2021.
- 7.- Frais de représentations – conseil municipal – Autoriser les dépenses relatives aux déplacements, au stationnement ainsi qu'aux repas des membres du Conseil dans le cadre de leur participation aux séances des organismes, lorsque ces séances ont lieu à l'extérieur du territoire de la Municipalité.
- 8.- Acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation – lot 2 127 405 – Acquérir cet immeuble à des fins de réserve foncière et mandater l'étude Prévost Fortin D'Aoust afin d'entreprendre des procédures en expropriation.
- 9.- Gestion de personnel – commis-réceptionniste – mutation – Muter l'employée #9 au poste de commis-réceptionniste, et ce, à temps plein, à titre permanent, conformément à la convention collective du Syndicat Canadien de la Fonction Publique, section locale 3334, en vigueur, effectif le 1^{er} janvier 2021.
- 10.- Travaux de rehaussement de la digue – émondage ou remplacement d'un arbre – S'engager à émonder ou à remplacer un arbre, advenant le cas où celui-ci subirait des dommages à la suite des travaux de rehaussement de la digue, et ce, à nos frais. Rescinder la résolution 20-12-247, adoptée par le Conseil le 8 décembre 2020, afin que celle-ci devienne de nul effet.

LOISIRS

- 11.- Programme de création d'emplois – Placement carrière été – étudiants 2021 – Autoriser la directrice générale à inscrire la Municipalité au programme, pour la période estivale 2021.

VOIRIE

- 12.- Travaux de confortement et de rehaussement des digues – lot 400 : entre la 32^e Avenue et le boul. Proulx et entre la 18^e et la 25^e Avenue et lot 500 : secteur de la Marina et de la digue d'Oka – décompte progressif #3 – Autoriser le paiement de 1 436 092,59 \$ (taxes incluses) à la firme DUROKING Construction/ 9200-2088 Québec Inc.
- 13.- Travaux de confortement et de rehaussement des digues entre la 13^e et la 18^e Avenue et de la 25^e Avenue – décompte progressif #8 – Autoriser le paiement de _____ \$ (taxes incluses) à la firme Sanexen services environnementaux Inc.

URBANISME

- 14.- Avis de motion – règlement 310-04-21 – Pour adoption future d'un règlement amendant le règlement de lotissement numéro 310-91 de façon à modifier les dispositions relatives à la cession aux fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels.
- 15.- Adoption – projet de règlement 310-04-21 – Adopter le projet de règlement amendant le règlement de lotissement numéro 310-91 de façon à modifier les dispositions relatives à la cession aux fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels.

SÉCURITÉ

- 16.- Régie de police du lac des Deux-Montagnes – prévisions budgétaires pour l'année financière 2021 – Adopter les prévisions budgétaires 2021 au montant de 9 432 135\$ ainsi que la quote-part provisoire de la Municipalité au montant de 1 196 342 \$.
- 17.- Réponses aux questions de la séance précédente
- 18.- Communication de Madame la maire
- 19.- Communication des conseillers
- 20.- Période de questions des citoyens
- 21.- Levée de la séance